

Œuvre monumentale, les «Documents diplomatiques suisses» ont un nouveau directeur. Entretien avec Sacha Zala, historien de la censure étatique.

Suisse et relations internationales

Par la lorgnette des archives

Depuis le 1^{er} octobre, l'historien grison Sacha Zala, maître assistant à l'Université de Berne, dirige la publication des *Documents diplomatiques suisses* (DDS). Il succède à Antoine Fleury, professeur à l'Université de Genève. Alors que le 22^e volume de la collection (1961-1963) paraîtra en 2009, Sacha Zala revient sur l'importance des DDS pour la recherche et le grand public. De même que sur l'accès aux archives pour son équipe et la «censure préventive» que Berne applique... parfois. Rencontre.

Que sont ces Documents diplomatiques? Des notes et autres considérations d'ambassadeurs?
Ce nom nous dessert un peu. Nous ne faisons pas de l'histoire diplomatique, désuète. On n'exhume pas que les papiers du Département des affaires étrangères. Toute l'administration y passe, le Conseil fédéral et le Parlement aussi. En pratique, les DDS sont une publication papier, 21 volumes à ce jour, et une base de données gratuite sur l'internet de documents clés pour une image moderne et macroscopique de la politique étrangère de l'Etat fédéral depuis 1848. On saisit ainsi la teneur des relations internationales et transnationales de notre pays.

Quelle est la teneur de ces relations?
Intense et paradoxale! On voit ainsi les réflexions qui animent un Etat au cœur de l'Europe, dont les relations internationales sont très développées. Un Etat qui, dans son discours officiel, dit ne pas avoir de politique étrangère en raison de la neutralité. Or, les interdépendances, d'abord économiques, de la Suisse, montrent exactement l'inverse.

DOCUMENTS DIPLOMATIQUES

Depuis 1972, la Commission pour la recherche des *Documents diplomatiques suisses* (DDS) œuvre à l'édition de ces archives. Elle est désormais présidée par l'historien Hans-Ulrich Jost. A ce jour, 21 volumes ont été publiés. Le prochain, sur la période 1961-1963, devra être achevé en 2009. Une grande partie des DDS – près de 5000 – sont disponibles gratuitement sur l'internet sous forme digitalisée (www.dodis.ch). En mars 2008, cette base de données s'est enrichie de celle utilisée par les historiens de la Commission Bergier.

Ailleurs, ce type de publication existe depuis près d'un siècle. Or, la Suisse a tardé soixante ans avant de s'y mettre...
Oui, mais ce retard est une chance! Les DDS sont un projet de la recherche libre, soutenu par l'Académie suisse de sciences humaines et sociales. C'est une garantie d'indépendance. Ce n'est pas le cas à l'étranger où il s'agit de projets étatiques. C'est fondamental.

Pourquoi donc?
Prenez la sélection des documents à publier. Aux Etats-Unis, mes collègues font un travail déontologiquement cor-

«COMME LES AUTRES HISTORIENS, NOUS SUBISSONS AUSSI CE QU'ON POURRAIT APPELER UNE CENSURE PRÉVENTIVE DE L'ÉTAT.»

rect. Mais, dans un second temps, des fonctionnaires censurent des choses que les diplomates jugent délicates. Avec soixante ans de retard, la Suisse a choisi une solution moderne et libérale. Dans l'accès aux archives, nous sommes soumis aux mêmes impératifs que les autres

chercheurs, un délai de protection de trente ans.

En pratique, ce délai peut être étendu à cinquante ans et le Conseil fédéral peut, comme avec l'Afrique du Sud, fermer les archives...
Là encore, comme le reste de la recherche historique, nous subissons aussi ce qu'on pourrait appeler une «censure préventive» de l'Etat. A mesure que le travail de publication des DDS avance, la question des dossiers sur l'Afrique du Sud va aussi se poser. J'ai l'espoir que, cette fois-ci, on ouvrira les archives. Mais j'ai plus de craintes quant à des documents qui relèvent de la protection des données personnelles, souvent évoquée pour bloquer la recherche. C'est un grand souci, pour les DDS comme les autres historiens.

D'autres cas sensibles à l'horizon?
Si on compare à des pays comme les Etats-Unis qui ont œuvré, à partir des années 1950, à divers coups d'Etat en Amérique latine, la Suisse n'a pas de secrets, ni de cadavres dans l'armoire... Sérieusement, il y aura peut-être des dossiers sensibles comme la coopération militaire, ou le suivi de l'accord Hotz-Linder lorsque Washington a contraint Berne à limiter son commerce avec les pays de l'Est durant la guerre froide. Mais, je le regrette, ce n'est pas le courant normal de l'histoire.

Qu'entendez-vous par là?
Depuis la polémique des années 1990 sur le rôle de la Suisse durant la Seconde Guerre mondiale, on parle peu de la recherche historique normale au profit des scandales. Résultat, l'image des historiens a changé. Aujourd'hui, on les voit jeunes, inexpérimentés et antipatriotiques. De plus, ils ne sont plus les experts



SACHA ZALA A 40 ans, l'historien dirigera la publication des *Documents diplomatiques*.

de l'administration comme par le passé. Des juristes et politologues les ont remplacés, avec des savoirs qui se veulent plus prompts à répondre aux nécessités du pouvoir. Or, ces sciences ne produisent pas ce dont l'Etat a besoin: une légitimation.

Les historiens, les DDS aussi, produisent donc la légitimation de l'Etat...
Au XIX^e siècle, les historiens ont raconté la naissance de l'Etat national, ils l'ont même inventée. Depuis, ils se sont émancipés et ont développé leur indépendance scientifique à l'égard du pou-

PROFIL

SACHA ZALA
1968 Naissance à Brusio (GR).
1990-1999 Etudes d'histoire à l'Université de Berne. Thèse sur la censure d'Etat.
1998 Assistant, puis chargé de cours (Berne).
2006 Maître assistant (Berne).
2008 Directeur des *Documents diplomatiques*.

voir. Mais ce dernier est intéressé par cette indépendance. La Commission Bergier n'aurait jamais marché avec des fonctionnaires, il fallait des scientifiques. Les DDS sont dans cette logique et apportent une légitimation scientifique à l'Etat. Après une demi-vie de chercheur, j'arrive à la conclusion absurde que les restrictions faites à la recherche sont inutiles et même contre-productives, car

elles deviennent une caisse de résonance pour les rumeurs qu'on aimerait supprimer. D'où ce conseil aux politiciens: ayez une politique libérale en la matière. C'est payant, car un Etat qui défend les libertés fondamentales, légitime ainsi, à travers le travail des historiens, sa propre action. **PROPOS RECUEILLIS PAR YVES STEINER**